DÉPARTEMENT DES ARDENNES — DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 25 NOVEMBRE 1962



Maurice BLIN

40 ans

Député sortant

Agrégé de l'Université

Secrétaire Général du Comité d'Expansion Economique et de Progrès Social des Ardennes

CANDIDAT DU MOUVEMENT REPUBLICAIN POPULAIRE

Ardennaises,

Ardennais,

Il faut réfléchir

A l'issue du premier tour de scrutin, trois candidats restent en présence.

Les chances du candidat communiste sont nulles.

Vous avez le choix entre DEUX HOMMES

D'un côté, le candidat U.N.R., médecin à qui son activité professionnelle ne peut en aucune façon permettre de consacrer intégralement son temps à la défense des Ardennes.

De l'autre, Maurice BLIN, qui lui, **en véritable Ardennais,** s'est consacré A PLEIN TEMPS ET EFFICACEMENT au développement de l'activité économique et sociale de notre département et dont l'œuvre commençait à porter ses fruits.

Cette œuvre il serait catastrophique qu'elle soit interrompue.

Quel que soit le Parlement de demain, il faut que la voix des Ardennes s'y fasse entendre.

Une large unanimité va se faire sur son nom.

Vous serez dans le camp de ceux qui lui feront confiance.

C'est votre intérêt, c'est votre devoir.

Dimanche, nul ne doit s'abstenir

Le suppléant,
Jacques SCHWEIGER

Vu le candidat,
Maurice BLIN

ANCIAUX-CHARLEVILLE

DIMANCHE DERNIER

en votant UNR, 1 électeur sur 6 n'a voulu que confirmer sa confiance au chef de l'Etat.

DIMANCHE PROCHAIN

En votant Maurice BLIN

ce même électeur renouvellera sa confiance au **seul et efficace défenseur des Ardennes.**

ARDENNAISES,

ARDENNAIS,

Dimanche vous penserez à nos Ardennes